

## Parcours « CREATION / REPRISE D'ENTREPRISE »

Du 18 septembre au 14 décembre 2017 – AURILLAC

### Programme Général

Phase 1 : Positionnement et Jury (35h)

Phase 2 : Modules de formation (280 heures)

- Coaching (20 heures)
- Gestion – comptabilité (63 heures)
- Juridique Fiscal (35 heures)
- Diagnostic de territoire (35 heures)
- Commercialisation (21 heures)
- Communication (21 heures)
- Informatique (42 heures)
- Interventions des partenaires de la création/reprise d'entreprise

Phase 3 : Stage en entreprise (35h à 70h)

Phase 4 : Formalisation du plan d'affaires et bilan final (35h)

## **Programme détaillé en Centre de Formation**

### **Phase 1 : Positionnement (35h)**

Phase permettant de bien prendre en compte les besoins en formation des porteurs de projet afin de leur bâtir un programme modulaire personnalisé.

### **Phase 2: modules de formation**

#### **- Coaching (20 heures):**

- Travailler le savoir-être et la confiance en soi
- Accompagner le stagiaire à formaliser son projet professionnel en fonction de ses expériences et compétences
- Apprendre à bien se positionner en fonction de ses différents interlocuteurs en travaillant la capacité à négocier
- Accompagner à la recherche du stage en entreprise

#### **- Gestion – comptabilité (63 heures)**

Approche financière du projet :

- Comprendre les outils de la gestion financière et construire le prévisionnel financier
- Politique d'investissement et financement du projet
- Analyser et corriger la situation

#### **- Juridique Fiscal (35 heures)**

Déterminer avec le futur chef d'entreprise le statut juridique le mieux adapté et qui doit répondre à un régime fiscal précis.

#### **- Diagnostic de territoire - Commercialisation (56 heures)**

- Vérifier l'adéquation projet/territoire/créateur/repreneur
- Etude de marché
- Approche économique et commerciale du projet de manière bien spécifique, en fonction du lieu d'implantation (milieu rural « profond » ou zone plus urbanisée)
- Identification des atouts et des handicaps actuels ou à venir liés au territoire
- Connaître les techniques commerciales
- Savoir négocier avec les clients, les fournisseurs, les banques,...

- **Communication (21 heures)**

- Comprendre l'importance de la communication d'entreprise : plan et supports de communication

- **Informatique (42 heures)**

- Connaître l'environnement Windows
- Savoir utiliser l'informatique pour son projet : bureautique, internet et messagerie

- **Les partenaires de la création/reprise (49 heures)**

- ADEPA : Présentation économique du territoire
- CCI : les aides à la création/reprise d'entreprise – Initiative Cantal
- Auvergne Active
- CCI : Qualité, Sécurité, Environnement
- CCI : Centre de formalité des entreprises
- CCI : Panorama du numérique
- Expert-comptable,
- RSI/URSSAF
- Banque/ Assurance
- Notaire
- Mutuelle santé

- **Reprise d'entreprise**

- Choix d'un mode juridique et fiscal de l'entreprise
- Evaluation de l'entreprise
- Pré Audit et Négociation
- Organisation managériale et actions prioritaires

**Stage pratique en entreprise**

**Objectifs :**

- Une immersion dans le monde de l'entreprise
- Un premier contact avec la gestion technique et comptable d'une entreprise
- Un échange avec un professionnel

- Une adaptation du stagiaire dans l'entreprise
- L'adéquation entre le projet et la réalité

### **Phase 4 : formalisation du plan d'affaires et bilan final (35h)**

- Formalisation du plan d'affaires (dossier projet) et rétro planning
- Validation du projet professionnel au travers du dossier présenté devant des professionnels